

Les autres actions « Marie Curie » du 7^e PCRD

Actions ne faisant pas l'objet d'appels à propositions

Le programme de travail 2008 prévoit le financement d'actions ne faisant pas l'objet d'appels à propositions auprès des chercheurs. Ces actions sont les suivantes :

1. ERA-LINK : 400 000 euros

Continuité d'une action financée dans le passé : mise en réseau et information des chercheurs européens expatriés aux Etats-Unis (forums, réunions, communication...).cf : <http://cordis.europa.eu/eralink/>

2. Extension d'ERA-LINK à d'autres pays : 600 000 euros

3. NERE-LINK : 250 000 euros

Echanges d'information et mise en réseau de chercheurs non-européens venant d'un même pays et travaillant en Europe.

4. Mise en réseau des centres de mobilité ERA-MORE : 700 000 euros

Services offerts par la Commission Européenne à destination des centres de mobilité : extranet, conférence annuelle, workshops...

5. Formations des centres des mobilité ERA-MORE : 200 000 euros

6. Evaluation des centres de mobilité : 350 000 euros

7. Portail Européen de la mobilité des chercheurs : 300 000 euros

Vérification et validation du contenu du portail, maintenance : <http://ec.europa.eu/eracareers/>

8. Système d'information sur les chercheurs : 1 500 000 euros

Base de données et indicateurs sur la mobilité des chercheurs (étude IPTS-IISER : <http://www.jrc.es/activities/research-and-innovation/iiser.cfm>)

9. Etude sur l'employabilité des docteurs : 295 000 euros

Etude et échanges de bonnes pratiques sur les formations doctorales (en liaison avec l'European University Association, étude DOC-CAREERS : <http://www.eua.be/index.php?id=106>)

10. Etudes sur les obstacles administratifs et juridiques à la mobilité : 300 000 euros

Etudes sur les problèmes d'imposition, de sécurité sociale, etc.

11. Promotion de la charte européenne du chercheur : 200 000 euros

Formations et missions pour promouvoir la charte et le code de conduite pour le recrutement des chercheurs : http://ec.europa.eu/eracareers/pdf/eur_21620_en-fr.pdf

12. Communication sur les politiques de mobilité des chercheurs en Europe : 45 000 euros

Lettre électronique « Europe4Researchers » : http://ec.europa.eu/eracareers/index_en.cfm?11=23&12=0&13=1&newsletter=01_00

Les budgets attribués à ces différentes actions sont donnés sous réserve. Ces actions ne font pas l'objet d'une diffusion d'information similaire aux autres actions Marie Curie et manquent parfois de notoriété alors qu'elles sont susceptibles d'intéresser les chercheurs.

27 août 2007

Stéphane AYMARD

PCN Mobilité 7^e PCRD